## Demande de Devis pour un audit RGPD



April 12 M (W) (W) page upon 1 / folia to the cold (page A) and the cold (page A) and the cold (page A) and the cold (page A) (W) (page A)			
The states of contract a state of the state			
The state of the s			
Section 1.			
tion can permission an confidentialist orbits not in toleration conscipts. In present initialists a consist on information unit vanion as somety permissioned.			
Enterly act that delegand by the delegand to print any and the appointment and the app			
N AND LANGUAGE REPORT			
State Strategies was the promotion of strategies			
No paradiant and in the final and a stage of the final and the final and a stage of the final and th			
WE AREA COLORIDAD COLORIDA			
	NOT A STATE OF THE PARTY OF THE		1
	Milled of our will be delicated in a second of the second	******	
The state of the s			
	b. It made impossible describerage part describerage part describerage de la propertie y largered de completation par france la regil la malignatura de la propertie de describera de describera de la propertie describerages part descripadar de des describera de des properties. Basis de la describeration de la properties de la		
	And could be distinct that is that I take I	*.*.*	
	No case and appropriate to their act translation as advance a contract parameter, purpose and activity of contract to the company of		
	Ballot de altra fondam de la fo	#	
	Transfer and the first facilities of	#1919 - 111 F	
	Material State of State (State of the State of S		
	The Financial and problems is a problem on a financial and the second of		
	THE STATE OF THE PARTY OF THE P		
	To be, and setting to the strong of		
	Visited, and selected pairs 1  Annual parameter and recognition and the selection an	*****	
	Visign as continue as horizontale as because due unto two professional and those professional and gallet as to desire as the professional and gallet as to desire as the desire as the professional and applicate professional and	•	
	The procedure country of the control of the country		
	Fig. 10 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1		
<del>_</del>			
* - Maria B. Collection   Maria B. Collectio			

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION N° DPO-15945





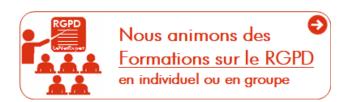
## Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

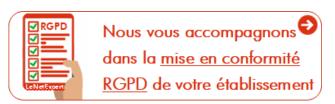
## Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :





## Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : Denis JACOPINI